



Professionnels : et si vous passiez à l'électrique aujourd'hui ?



Bénéficiez d'aides à l'achat pour réduire le coût d'acquisition

Bonus écologique, prime à la conversion et aides des collectivités locales : de nombreux dispositifs permettent de réduire le coût d'acquisition d'une voiture ou d'un utilitaire électrique.



Rechargez votre véhicule électrique à moindre coût

Plusieurs aides permettent de réduire les coûts d'installation des bornes de recharge (ADVENIR, villes). Et si vous les mettez à disposition de vos employés, l'avantage en nature est considéré nul pour leurs déplacements personnels.



Réalisez des économies sur tous les postes de dépenses

Budgets carburant et entretien réduits, et également : exonération de TVS*, amortissement déductible plus important, récupération à 100 % de la TVA sur le carburant... le véhicule électrique est économique sur toute la ligne !



Circulez plus facilement tous les jours

Les véhicules électriques peuvent circuler tous les jours à l'intérieur des zones à faibles émissions et ne sont pas concernés par les restrictions de circulation. Et le stationnement est même gratuit dans certaines villes !

